



Commune de Pégairolles de Buèges

Compte-rendu résumé de la réunion du Conseil Municipal :

Conseil du : 24/06/2020 - 18h30

Pour des raisons sanitaires crise Covid19, le public était a priori limité à 6 personnes

Participants : tous les membres du conseil sauf Mr. Jean Lefèvre, excusé, plus la secrétaire de Mairie ; personne pour le public.

Avant de débiter le conseil, Mr Florent Gadebois a été désigné secrétaire de séance.

- **L'ordre du jour a été adopté sans modification :**
- **Approbation du compte-rendu du conseil du 10/06/2020** : quelques modifications mineures ont été apportées sur la composition des commissions « culture et festivités » et « environnement », Mr. Gaël Viallefont souhaitant participer à la première, Mme Mireille Milhau souhaitant participer à la seconde. Le compte-rendu a été adopté à l'unanimité des présents.
- **Vote des Comptes Administratifs 2019** : le Maire présente les comptes-administratifs de l'année 2019 dont quelques éléments clés sont donnés ci-dessous.
Des dépenses courantes de fonctionnement de 64 698€, des recettes courantes de fonctionnement de 86 647€ un résultat de fonctionnement 2019 de 19 730€ et un résultat définitif de fonctionnement de 36 899€ (après report de 2018).
Des dépenses courantes d'investissement de 166 051€ et des recettes courantes d'investissement de 189 815€, donnant un résultat d'investissement de 23 764€ pour 2019, et un résultat définitif de 20€ après imputation du déficit 2018.
Le Maire étant sorti de la salle, les 5 Conseillers présents votent à l'unanimité les comptes administratifs 2019.

- **Approbation des Comptes de Gestion 2019** : le Maire présente les extraits principaux du compte de gestion, et notamment le compte-de résultats. Le Conseil peut donc vérifier la concordance du compte de gestion et du compte administratif et adoptent ces derniers à l'unanimité des présents.

- **Affectation du résultat** :
Le Maire propose les affectations suivantes :
 - Résultat d'investissement : Les 19,96 € sont affectés d'office au « 001 report d'excédent »
 - Résultat de fonctionnement : Les 36 898,95 € sont à affecter comme suit :
 - 30 000,00 € à virer à la section d'investissement
 - Le reliquat de 6 898,95 € à reporter en excédents de fonctionnement
 Le Conseil adopte ces propositions à l'unanimité des présents.

- **Vote des taux des taxes locales** : le Maire rappelle qu'il n'y a pas lieu de voter le taux de taxe d'habitation et évoque les possibilités d'augmentation des taxes foncières et leur incidence budgétaire. Après débat sur l'opportunité de relever les taux sur le foncier bâti et non-bâti, le Conseil décide à l'unanimité des présents de maintenir les **taux inchangés**, notamment afin de prendre en compte le contexte économique post-covid.

- **Budget Supplémentaire 2020** : le Maire présente des tableaux et graphiques montrant le réalisé 2018 et 2019, le BP2020 et le Budget 2020 intégrant le budget supplémentaire. Avant de passer au vote de ce dernier, les deux points suivants sont détaillés.

- **Point sur les projets d'investissement 2020** : une part notable du budget primitif 2020 a déjà été réalisée en investissement. Il s'agissait principalement de travaux sur le bâtiment de la Mairie et de ses annexes et abords. Le projet d'atelier municipal est en cours, ainsi que la fin de l'aménagement de la « Place du Méjanel » et de nouvelles subventions et le report de résultat seront principalement affectés à la rénovation des appartements du Presbytère, à l'éventuelle acquisition foncière de terrains destinés à un futur agrandissement du cimetière et d'autres acquisitions immobilières plus hypothétiques en tout cas pour 2020.

- **Endettement et trésorerie** : une information détaillée est donnée sur ce sujet. La ligne de trésorerie de 80 k€ souscrite en début d'année a été remboursée à hauteur de 50 k€, le restant sera remboursé dès réception des soldes de subventions des travaux achevés.
 Les emprunts totalisaient un capital à rembourser d'un peu moins de 89 k€ fin 2019. Un emprunt « in fine » de 40 k€ sera amorti en une fois en 2021 à partir de la

perception du FCTVA en 2020 et 2021. L'essentiel des 49 k€ étant lié à l'emprunt de la « Maison des Aucelous ». Le ratio de désendettement « dette sur épargne brute » était de 4,36 années fin 2019, soit un niveau très raisonnable compte-tenu des travaux réalisés.

- **Vote du Budget Supplémentaire 2020 :**

L'intégration de nouvelles subventions notifiées, des reports de résultats et compléments de recettes diverses, permet d'ajouter en recettes de fonctionnement 41 206€, portant le budget 2020 à 117 885€ en fonctionnement.

Pour ce qui est de l'investissement, les ajouts du budget supplémentaire se montent à 86 645€, portant ce budget à 266 848€. Ce budget investissement intègre le remboursement de la moitié de l'emprunt « in fine » en dépenses, mais aussi, en recettes, un emprunt d'équilibre de 20k€ voté dans le budget primitif, qui ne sera souscrit que si une opportunité d'acquisition se concrétisait en 2020.

Ces présentations effectuées, le budget supplémentaire est voté à l'unanimité des présents.

- **Sujets divers :**

- Le Maire informe le conseil de la décision de louer le logement social dit « Maison des Aucelous » à un couple de demandeurs d'asile d'origine ukrainienne, dont la femme attend un bébé pour juillet.
